



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro V737-2025-00 intitulé :

« Règlement numéro V737-2025-00 décrétant une dépense de 3 252 100 \$ et un emprunt de 3 252 100 \$ pour l'exécution de travaux d'infrastructures pour le secteur de la desserte de la zone commerciale (rue Notre-Dame et boulevard Saint-Rémi) et de la rue de l'Industrie »

Je, M^e Patrice de Repentigny, greffier de la Ville de Saint-Rémi certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro V737-2025-00 est de vingt-sept (27);
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de quatorze (14);
- que le nombre de demandes reçues est de quinze (15).

Je déclare :

- que le règlement V737-2025-00 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26 juin 2025.



Me Patrice de Repentigny, greffier

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)